



Réunion du Bureau (visio-conférence) du 5 septembre 2018

Compte-rendu

Titulaires participants

- M. Olivier GARRO, titulaire de la Chaire Senghor de Lyon
- Mme Teresa GRANGE, titulaire de la Chaire du Val d'Aoste, vice-présidente du RICSF
- M. Jean-Marc LAVEST, titulaire de la Chaire Senghor d'Erevan, recteur de l'Université française en Arménie, vice-président du RICSF
- Mme Marielle PAYAUD, directrice de l'Institut international pour la Francophonie, secrétaire générale du RICSF
- Mme Ouidad TEBBAA, titulaire de la Chaire de Marrakech, vice-présidente du RICSF
- Mme Füsün TURKMEN, titulaire de la Chaire de Galatasaray, vice-présidente du RICSF

Equipe administrative

- M. Pierre CHAPSAL, maître de conférences associé (Chaire de Lyon), trésorier du RICSF
- Mme Sandrine DAVID, responsable administrative de l'Institut international pour la Francophonie

1. Réunion des OING accréditées auprès de l'OIF

En amont du prochain Sommet de la Francophonie, l'OIF organise du 12 au 14 septembre 2018 à Erevan une réunion des OING accréditées. Invité à y participer, le RICSF sera représenté par Mme Marielle Payaud et M. Jean-Marc Lavest.

M. Olivier Garro suggère d'évoquer le travail réalisé par 2IF concernant la production d'indicateurs de la francophonie dans les Etats. Cette démarche de « francométrie » pourrait en effet être reprise et assurée par le RICSF, moyennant financements, afin de continuer à renseigner et actualiser les indicateurs.

2. Situation des Chaires et candidatures en Roumanie

Après avoir souligné l'appui important apporté sur place par M. Mohamed Ketata, directeur régional de l'AUF, Mme Marielle Payaud et M. Jean-Marc Lavest présentent les conclusions de leur mission d'évaluation réalisée en juin 2018.

Contacté à de multiples reprises, le titulaire de la Chaire de Cluj, M. Adrian Ivan, n'a répondu à aucun des messages ni appels l'informant de la mission et lui proposant une rencontre. Constatant par ailleurs le défaut de paiement de toutes les cotisations, l'absence de rapport d'auto-évaluation, l'absence répétée du titulaire aux différentes réunions du réseau depuis plusieurs années et le manque de réponse des autorités de l'établissement, l'arrêt de la Chaire a été acté.

M. Florin Turcanu, titulaire de la Chaire de Bucarest, a été retenu hors de Bucarest par d'impérieuses obligations familiales. C'est Mme Simona Corlan-loan, directrice de l'institut d'études africaines, qui a reçu les évaluateurs. Les activités de la Chaire correspondent aux bilans d'activité présentés lors des réunions annuelles. Les entretiens laissent cependant percevoir une piste d'amélioration concernant le fonctionnement administratif et financier de la Chaire, aucune cotisation n'ayant par exemple été réglée (situation normale pour 2017 où la Chaire était dispensée de cotisation du fait de la prise en charge de l'organisation de la réunion annuelle). Ce point sera abordé lors de la prochaine réunion annuelle du réseau.

La candidature de l'université de Timisoara a été présentée et soutenue par M. Octavian Madalin Bunoui, responsable de la stratégie et de la recherche. Le projet de réadhesion au RICSF semble argumenté et sérieux. Un rapport complet présentant la candidature est attendu pour le 15 septembre 2018.

La candidature de la faculté des sciences agronomiques et vétérinaires de Bucarest a été présentée et soutenue par une imposante délégation composée de M. Florin Stanica, vice-recteur chargé des relations internationales, Mme Gina Fintineru, vice-rectrice chargée de la recherche et de l'innovation, Mme Ecaterina Stefan, responsable des relations internationales, Mme Carmen Man, professeur de français et Mme Vaseli Castan. L'établissement, dont le Recteur préside par ailleurs l'AUF, est visiblement motivé, le projet semble argumenté et sérieux. Un rapport complet présentant la candidature est attendu pour le 15 septembre 2018.

Après avoir pris connaissance des rapports de présentation, le Bureau pourra décider d'inviter à la prochaine réunion annuelle les représentants et titulaires pressentis par les établissements candidats. Les délégations pourront ainsi appuyer leur candidature devant les membres du RICSF.

3. Réunion annuelle du RICSF (21-24 novembre 2018)

La prochaine réunion annuelle du RICSF se tiendra à Marrakech du 21 au 24 novembre 2018. Elle sera précédée d'une journée scientifique consacrée au patrimoine et d'une journée de travail sur l'évolution de la langue française en partenariat avec le réseau OPALE regroupant les organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques. www.reseau-opale.org

Lors de la réunion du RICSF, les membres titulaires seront appelés à élire un nouveau président en remplacement de M. Jean-François Simard, démissionnaire, ainsi qu'un nouveau vice-président en remplacement de Mme Ouidad Tebbaa, appelée à d'autres fonctions.

M. Jean-Marc Lavest et M. Pierre Chapsal rappellent que, conformément aux décisions prises par le Bureau le 29 mai 2018, une procédure transparente a été mise en place :

- les membres du RICSF ont été informés de cette échéance et de la procédure électorale lors du compte-rendu de la réunion du Bureau du 29 mai ;
- une information spécifique à tous les membres du RICSF leur a été adressée début juillet ;
- un message de rappel sera transmis le 10 septembre 2018 soit un mois jours pour jour avant le dépôt officiel des candidatures fixé au 10 octobre 2018.

A ce jour, le Secrétaire général du Réseau a reçu la candidature de Mme Füsün Turkmen pour le poste de président(e). Les autres candidats intéressés sont invités à se faire connaître avant le 10 octobre. Ils pourront, s'ils le souhaitent, envoyer une profession de foi (1 feuillet A4), au plus tard une semaine avant la réunion annuelle, soit le 14 novembre 2018. Le secrétaire diffusera ensuite, une semaine avant la réunion, l'ensemble des candidatures avec leur profession de foi.

4. Mémoires vivantes de la Francophonie

Mme Füsün Turkmen présente un projet de recherche complémentaire des Mémoires Vivantes de la Francophonie qui permettra de faire connaître et valoriser les « pères fondateurs » de la francophonie en Turquie. Il s'agira d'un projet sous forme de narration, appuyé par des illustrations visuelles et photographiques.

Mme Teresa Grange indique que 2 témoins du Val d'Aoste feront l'objet de rencontres enregistrées d'ici à la fin de l'année.

Rappelant que le 2IF organise le 14 décembre 2018 une journée hommage au Recteur Michel Guillou, Mme Sandrine David indique que plusieurs personnalités françaises seront filmées et interrogées à cette occasion.

M. Pierre Chapsal informe le Bureau qu'un projet est en cours de finalisation auprès des services de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour financer une journée technique en 2019. Cette journée comprendra deux temps : un temps interne au RICSF pour travailler et échanger sur le programme ; un temps d'ouverture à un public extérieur pour présenter quelques exemples (vidéos ou archives sonores) et animer un débat.

5. Création de « cotitulaires » de Chaire

Le Bureau échange sur l'opportunité de créer des « cotitulaires » de Chaires. Il s'agirait d'une faculté, et non d'une obligation, offerte aux Chaires souhaitant créer un binôme de deux personnes pour mieux répartir les activités et assurer les responsabilités.

Une proposition de modification statutaire sera présentée en ce sens à la prochaine réunion annuelle du réseau.

6. Partenariat avec le réseau des Chaires UNESCO

Une réflexion est ouverte sur l'opportunité de travailler en partenariat avec le réseau des Chaires UNESCO. Elle se double d'une réflexion sur la création, à la demande du Président de la République française relayée par l'AUF, de « *Chaires des mondes francophones* ». Cette réflexion se poursuivra lors de la prochaine réunion annuelle du réseau.

7. Questions diverses

M. Olivier Garro confirme que M. Christophe Traisnel, titulaire envisagé pour la Chaire de Moncton, sera présent à la prochaine réunion annuelle du réseau, ainsi que M. Loum, titulaire remplaçant de la Chaire d'Outaouais.

Le Bureau acte le principe de proposer à la prochaine réunion annuelle une modification statutaire afin d'inscrire une cotisation obligatoire (par exemple de 500 euros) pour les Chaires « correspondantes ».

M. Olivier Garro et M. Jean-Marc Lavest rappellent l'intérêt pour le RICSF de répondre à de futurs appels d'offres lancés par l'AUF, en particulier dans le domaine de la gouvernance universitaire.